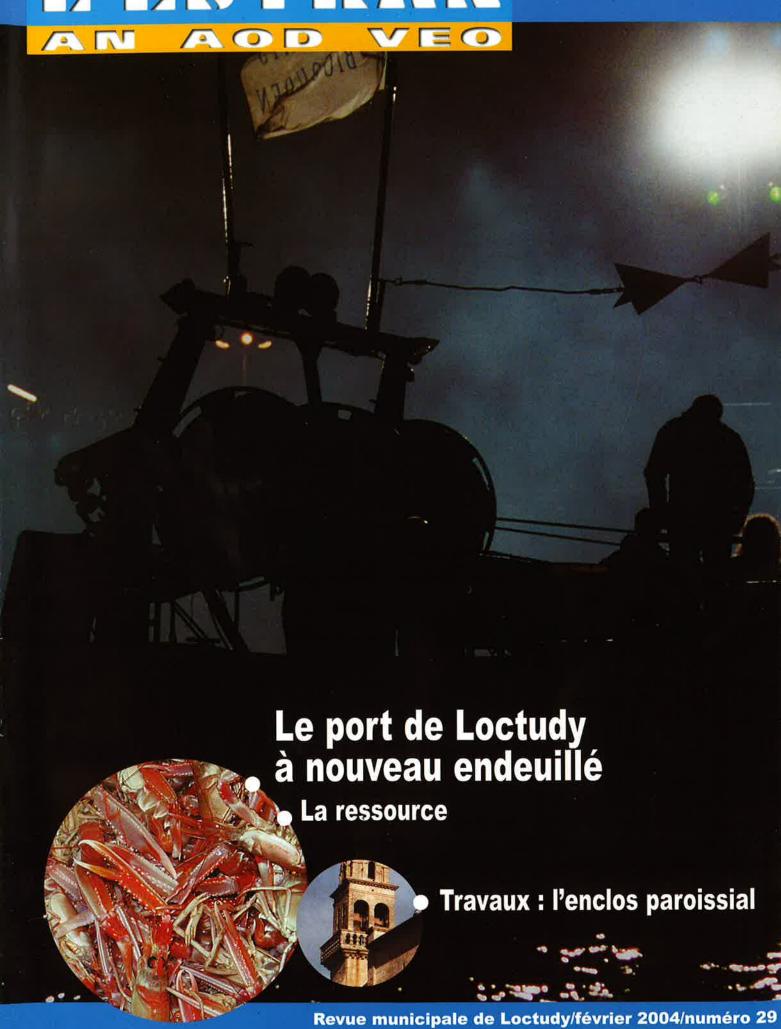
L'BOTRAN



L'ESTRAN





L'équipe municipale s'associe à la douleur des familles endeuillées par les récents

SOMMAIRE

EN MAIRIE	р1
TRAVAUX	p2
PORT DE PECHE	p6
SPORTS	р7
HISTOIRE	p11
FXPOSITION	n13

Mairie de Loctudy Place des Anciens Combattants 29750 LOCTUDY Tél. 02 98 87 40 02

> Directeur de la publication Joël PIÉTÉ

Maquette et mise en page



Thierry LOUARN

Créations Graphiques 02 98 87 43 69 Impression: Imprimerie de l'Atlantique 02 98 60 70 41

ISSN 1283 5609. Ont participé plus particulièrement

à ce numéro J. et A. Balanec, M. A. Buannic, M. Chaffron, F. Chever, S. de Chantérac, L. Craff, A. Durand, G. Jourdren, L. le Dréau, L. le Roux, J. Mariel, M. A. Mariel, A. Noiseau, J. Piété,

Y. Tepho, C. Zamuner...

www.loctudy.fr

u moment de vous présenter l'«ESTRAN» N° 29, le premier de l'année 2004, toutes mes pensées et celles du conseil municipal vont vers nos familles si durement éprouvées. En novembre 2003 disparaissait Alain Le Reun, et puis, récemment perdaient aussi la vie les cinq marins du Bugaled Breizh basé à Loctudy, où résidait l'un d'entre eux, Eric Guillamet. Tant de drames en aussi peu de temps! C'est ma solidarité et celle du conseil municipal tout entier que je veux leur témoigner.

L'actualité municipale est particulièrement développée dans ce numéro 29.

Le programme de travaux, déjà dense en 2003, se poursuit cette année avec de nouveaux logements en centre ville, un lotissement de dix-sept lots à Corn lan ar bleis, le démarrage des travaux autour de l'église... Enfin, la nouvelle station d'épuration sera opérationnelle en 2006.

Je veux aussi encourager tous ceux qui mettent leur talent au profit du développement économique de Loctudy, chefs d'entreprises, commerçants, artisans, marins...

Enfin, je tiens à féliciter les nombreux bénévoles des associations sportives et culturelles. Le LAC, avec des moyens financiers en cohérence avec la taille de notre commune, n'a pas à rougir de la qualité de sa programmation. Il faut poursuivre, et nous soutiendrons toutes les initiatives en ce sens.

L'équipe municipale s'associe à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux. Bon courage, bonne santé, et que cette année 2004 soit la meilleure possible, avec cette vitalité dont les Loctudystes ont fait preuve en de si nombreuses circonstances.

Pour vous et vos familles, BLOAVEZ MAD

Joël Pieté Maire de Loctudy

EN MAIRIE

2004 ANNÉE ELECTORALE

Les 21 et 28 mars prochains auront lieu chez nous les élections en vue de désigner les conseillers généraux du Finistère et les conseillers régionaux de Bretagne.

Les premiers seront élus au scrutin uninominal dans le cadre du canton du Guilvinec (un bulletin de vote comportant un seul nom devra être déposé dans l'urne).

Les seconds seront élus au scrutin de liste, celle-ci étant établie au niveau régional comportera 4 sections départementales (lle et Vilaine, Côtes d'Armor, Morbihan et Finistère). Il y aura donc lieu

de voter pour une liste entière sans rature ni surcharge.

Un second tour, comportant des modalités particulières à chaque scrutin, départagera les candidats qui n'auront pas obtenu au 1er tour la majorité absolue de suffrages.

Cette année, ces élections revêtent une importance d'autant plus grande que les larges compétences déjà exercées par ces deux collectivités depuis 1981 ont été accrues par la récente loi de décentralisation.

La Région de Bretagne traite notamment :

-du développement économique dont elle est chef de file.

-de la planification et de l'aménagement du territoire.

-de l'éducation et de la formation (en particulier les lycées).

-des transports régionaux.

-de la protection de l'environnement (naturel, historique, eau, air...).

-de la culture (archives, musées, identité bretonne).

Le Conseil général du Finistère

-traite, en liaison avec la Région, du développement économique dont pêche et tourisme.

-est responsable des ports de pêche, de commerce et de plaisance (concédés soit à la chambre de commerce soit aux communes).

-construit et entretient les routes départementales plus celles cédées par l'Etat.

-gère les transports scolaires.

-construit et entretient les collèges.

-Intervient fortement dans le domaine de

la santé (protection sociale et sanitaire de la famille et de l'enfance).

-occupe une place majeure dans la gestion des questions sociales, dont le pilotage et le financement du R.M.I. et du R.M.A., l'hébergement des personnes âgées (gestion de l'APA...) et handicapées.

-les actions culturelles touchant aux musées, aux arts, aux animations, au patrimoine historique, à l'identité bretonne.

Ces listes ne sont pas exhaustives car elles ne mentionnent pas certaines compétences que ces grandes collectivités peuvent prendre à titre expérimental (par exemple la gestion des fonds européens). Mais il ressort de leur lecture que l'action

menée par le département et la région se conjugue avec celle des commune et de leurs communautés.

Le 27 juin, auront lieu également les élections pour désigner les députés à l'assemblée européenne.



A la date du 28 février 2003, le nombre d'électeurs était de 3 322 inscrits. Après les travaux menés par la Commission administrative chargée des opérations de révision de la liste électorale, le tableau du 10 janvier 2004 enregistre 208 nouvelles inscriptions et 180 radiations. On aboutit ainsi à 3 350 électeurs répartis entre quatre bureaux de vote.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les décrets d'application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 entraînent de nouvelles dispositions pour le recensement général de la population qui prend en compte le montant de la population. Il fait le distinguo entre les communes de plus et de moins de 10 000 habitants.

La commune de Loctudy, commune de moins de 10 000 habitants, n'est pas concernée cette année par le recensement qui s'effectuera pour la prochaine fois en 2007, puis il sera reconduit tous les 5 ans.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 octobre 2003

Finances

Inscriptions supplémentaires au budget annexe du port de plaisance et du camping municipal.

Révision des tarifs communaux pour 2004, cantine, garderie scolaire et camping municipal.

Foncier

Vente d'un local professionnel situé au rez- de- chaussée de l'immeuble 2 et 4 rue du port.

Urbanisme

Procédure de révision simplifiée du plan local d'urbanisme.

Travaux communaux

Signature d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du parking paysager et l'aménagement du rond-point de Poulavillec ainsi que pour le réaménagement de la rue de Lodonnec.

Programme des travaux d'entretien à réaliser sur l'église de Loctudy.

Affaires maritimes

Avis du conseil municipal sur la demande de concession de matériaux calcaires marins aux Glénan.

Divers

Présentation du rapport annuel 2002 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Communication du rapport d'activités de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud.

Séance du 12 décembre 2003

Finances

Inscriptions supplémentaires au budget principal de la commune et du budget annexe du port de plaisance. Vote de subventions.
Réalisation d'un emprunt.

Affaires immobilières

Attribution d'un local commercial et fixation des loyers des différents appartements situés 2 et 4 rue du Port.0



Prorogation du contrat de location du local commercial de la résidence de Poulavillec.

Port de plaisance

Vote sur les différents tarifs et sur le règlement d'utilisation des équipements portuaires.

Travaux communaux

Signature des marchés de travaux pour l'aménagement du lotissement de Poulpeye-Corn lan ar Bleis.

Signatures d'avenants pour les travaux d'extension de la salle socioculturelle (L.A.C.) et l'immeuble 2 et 4 rue du Port.

Création d'un service public d'assainissement non collectif.

Divers

Régime indemnitaire du personnel communal.

Signature d'un contrat de maintenance des logiciels informatiques.

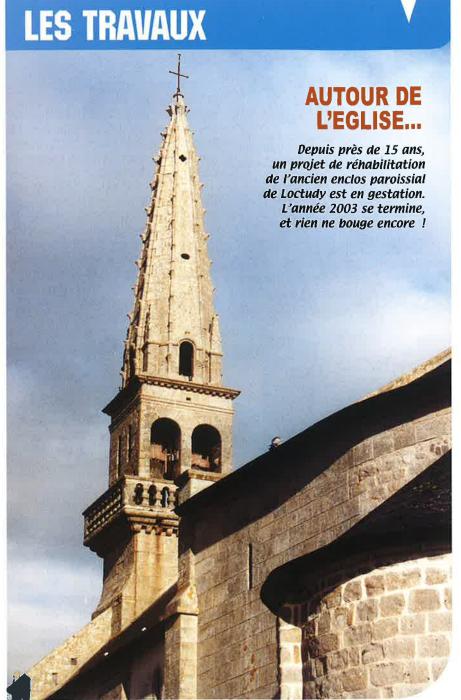
Avis du conseil municipal sur le classement sonore des infrastructures de transports terrestres.

Motion pour le maintien de la gratuité des voies express en Bretagne.

RAPPEL...

De nombreux automobilistes et motocyclistes ne respectent pas la limitation de vitesse en centre-ville, au détriment de toutes les règles de sécurité, et la municipalité est saisie régulièrement de plaintes à ce sujet.





ans vouloir refaire toute la genèse de ce projet, on peut rappeler le principal objectif: redonner à l'édifice roman classé la configuration qu'il avait, avant l'extension du cimetière à l'est, en forme d'enclos, et son surplomb sur la mer à l'angle de la chapelle de Pors Bihan... Cet enclos figure à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1933 (*), l'église étant ellemême classée monument historique depuis 1844. Cela ne facilite pas la réalisation d'un tel projet, de nombreuses autorités administratives ayant un avis à donner.

De plus, pendant la durée d'un mandat, la municipalité a fait un travail difficile de négociation avec les familles pour opérer les transferts décidés après inventaire précis des sépultures. De longs mois et années se sont passés pour que le droit, les procès parfois, aboutissent au choix définitif retenu des sépultures qui resteront dans l'enclos, regroupées par îlots. Le tout étant prévu dans une recomposition de jardins propices à la promenade le long de cette belle église romane.

Autre facette de ce projet : l'illumination de cet édifice roman doit être prévue dans le même chantier, pour éviter plusieurs interventions de génie civil. Il faudra encore un long délai d'étude avec des spécialistes, pour aboutir à une proposition d'illumination très sobre mais très

2

qualitative, conformément aux prescriptions de l'architecte des bâtiments de France.

2003 sera ensuite une année de présentation des dossiers administratifs, des demandes de subventions et là, les nouvelles ne sont pas très bonnes : les fonds européens et de l'Etat ne seront pas à la hauteur escomptée : il faudra revoir le projet dans ses prétentions et sans doute l'aborder en deux tranches. Le dernier avatar est une conséquence technique, liée à des travaux de consolidation de l'édifice roman qu'il convient de faire : cela ne change pas le projet, mais modifie la programmation des travaux autour de l'abside.

(*) arrêté ministériel du 28 juin 1933.

QUE VA T-IL SE PASSER EN 2004 ?

LES TRAVAUX

- -La restauration du clocher et sa consolidation
- -Le transept roman :
- -intervention des Monuments Historiques,
- -surveillance électronique des évolutions de l'édifice.
- -assainissement de la toiture (infiltrations d'eau, réfection ravalement extérieur...)
 - -reprise des solins
 - -restauration des vitraux (les baies)
- -serrurerie : trappe d'àccès à la chambre des cloches
- surveillance de l'édifice.

Le montant total des travaux, y compris le lot maçonnerie, s'élève à 66 597,38 euros H.T. sous la maîtrise d'œuvre de l'Architecte des Bâtiments de France.

SUBVENTIONS

Trois dossiers de demande de subvention qui sont en cours d'instruction ont été déposés auprès :

- de l'Etat (ministère de la Culture) pour 40 % du montant prévu H.T.

- du Conseil Régional de Bretagne pour une participation de 30 %
- du Conseil Général du Finistère pour une participation de 25 %

La réalisation des travaux est prévue au courant du deuxième trimestre 2004.

LA CHAPELLE DE PORS BIHAN

Des travaux de réfection de la toiture et de renforcement de la charpente, chiffrés à 23 026,00 euros H.T., s'avèrent indispensables.

Les subventions

- Décision de versement d'une subvention d'un montant de 3 453.00 euros, soit 15 % du montant des estimations par l'Etat sur le budget du ministère de la Culture et de la Communication.
- Un dossier est en cours d'instruction auprès du Conseil Régional de Bretagne et du Conseil Général du Finistère, à concurrence d'une participation financière de 20 % et 30 % du montant des travaux.
- Le début des travaux est prévu deuxième trimestre 2004.

L'ENCLOS: LE PROIET «LANCTUIT»

- -La tranche n°1 comprend le réaménagement de l'enceinte d'origine du cimetière comprenant des travaux de voirie et réseaux divers, maçonnerie (prolongement du muret *est* et construction d'une rampe d'accès), de plantations, d'éclairage ainsi que le regroupement des sépultures en trois îlots.
- -Le montant de ces travaux est de 300 000 euros H.T. (y compris les honoraires de l'architecte paysagiste).
- -L'Etat (Ministère de l'Intérieur) participe à hauteur de 15 000 euros à la réalisation du projet. Les demandes d'aides financières présentées au titre des fonds européens et auprès de la Région n'ont pas reçu d'avis favorable.



Nouvel immeuble

L'immeuble situé 2 et 4 rue du Port regroupe 4 appartements de type T2 et 2 logements de type T3 proposés à la location. Au rez-de-chaussée, les deux locaux commerciaux sont destinés à l'installation du cabinet du Dr Miossec pour l'un et la création d'un restaurant pour l'autre.



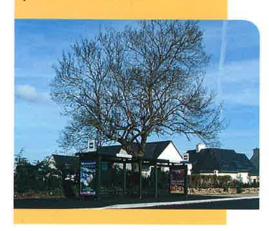
Lotissement de Corn lan ar Bleis

Les travaux de viabilité du lotissement communal de Poulpeye — Corn lan ar Bleis s'échelonneront de janvier à mai 2004. Le montant prévu pour cet aménagement s'élève à 260 000 euros.



Arrêt de cars

Le conseil général a aménagé une aire d'arrêt de cars à Pratouarc'h. La participation communale pour ce projet s'élève à 16 500 euros.





SULUE ...

Des plantations ont été réalisées par le service «espaces verts» de la commune dans le lotissement de Pratouarc'h.

Les travaux d'extension de la salle socioculturelle (LAC) s'élèvent à 176 000 euros. Des subventions ont été obtenues pour un montant de 103 000 euros dont 36 000 euros de l'Europe.

Si la rénovation des huisseries au foyer de l'amitié est achevée, elle se poursuit sur les bâtiments de l'école Jules Ferry et de la maison de l'ADMR.

QUELQUES CHIFFRES...

PERMIS DE CONSTRUIRE 114 demandes

32 résidences principales
21 résidences secondaires
15 garages
2 abris de jardin
30 extensions + rénovations
1 modification extérieure
2 immeubles collectifs
11 divers

DECLARATIONS DE TRAVAUX 211 demandes

13 extensions
58 modifications extérieures
7 vérandas
49 abris de jardins
17 ravalements
53 clôtures
3 garages
4 piscines
7 divers

CERTIFICATS D'URBANISME 160 demandes

DEMANDES D'AUTORISATION DE LOTIR 7

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER UN BIEN 161

(Bâti: 78, Non bâti: 80)

DEMANDES D'ALIGNEMENT 149

TOTAL DES DOSSIERS INSTRUITS 802

LA STATION D'EPURATION

La commune de Loctudy a décidé la construction d'une nouvelle station d'épuration sur le site adjacent à sa station actuelle. Il s'agira d'une station d'épuration d'une dimension équivalente à 140 000 habitants.

Les principaux ouvrages de la stationsont :

-un bâtiment principal abritant les prétraitements (relevage, dégrillage fin, comptage, dessablage-dégraissage), un bassin tampon de 270 m³, l'accueil et le traitement des matières externes (matières de vidange et lixiviats), un local pour la concentration des boues et leurs stockage. Ce bâtiment est accolé aux deux bassins d'aération d'un volume de 1 250 m³ chacun.

-un clarificateur de 23 mètres de diamètre

-un bassin tampon de rejet d'un volume de 400 m³ et de hauteur d'eau de 1,50 m -un bâtiment de traitement tertiaire et rejet abritant une bâche d'eau à filtrer (20 m³), une bâche d'eau filtrée (80m³), une bâche d'eau de contre-lavage (45 m³) et un poste de rejet de 2 x 180 m³/h

-un bâtiment exploitation et accueil de 200 m² environ.

La maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet Saunier-Techna à Saint-Grégoire, (35).

Le coût des travaux est estimé à 3 275 000 euros HT.

Le programme des travaux sera réalisé en une seule tranche : le délai maximum de travaux est fixé à 16 mois.

La désignation des entreprises se fera sur appel d'offres ouvert en trois lots séparés. L'opération est actuellement à la phase avant-projet. Le démarrage des travaux est prévu en octobre 2004.

PROJETS DE MODIFICATION ET DE REVISION SIMPLIFIEE DU



ar arrêté du 7 janvier 2004, le maire de Loctudy a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les projets de modification et de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (ex P.O.S.) de la commune. (secteur de Pen ar Veur et zones des camplings de Kergoff et Penhador)

Jacques Besnard, Major de Gendarmerie en retraite, demeurant 25 Résidence du Menhir à Plomelin (29700) a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie, du 2 février au 5 mars 2004 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, où chacun pourra prendre connaissance des dossiers et, soit consigner ses observations sur les registres d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Loctudy (29750).

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie les lundi 2 février de 14 h à 17 h, mercredi 11 février de 9 h à 12 h, mercredi 18 février de 14 h à 17 h, jeudi 26 février de 9 h à 12 h et vendredi 5 mars 2004, de 13 h 30 à 16 h 30.

Ses rapports et ses conclusions, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

LA PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RESEAUX

Délibération du 27 juin 2003

Pour permettre de nouvelles constructions, les communes doivent fréquemment créer ou aménager des voies publiques, mettre en place ou prolonger des réseaux notamment d'eau, d'électricité ou d'assainissement collectif.

La participation pour voirie et réseaux permet aux communes de percevoir, des propriétaires de terrains nouvellement desservis par un aménagement, une contribution correspondant à tout ou partie du financement des travaux nécessaires.

La participation que paie chaque propriétaire est calculée au prorata de la surface de son terrain située dans une bande ne pouvant excéder 100 mètres de part et d'autre de la voie aménagée.

Cette participation, exigible des propriétaires de terrains classés au Plan Local d'Urbanisme en zone à urbaniser (N.A.) n'est pas applicable aux terrains classés en zone U.

Le montant de la participation, fixé par une délibération du conseil municipal, est notifié dans l'arrêté de permis de construire.

PERSONNEL COMMUNAL

Départs en retraite...

Jean-Claude Fillette, agent de maîtrise qualifié, après vingt ans au service de la commune et *Philippe Queffèlec*, agent de salubrité, après 15 ans de service, ont fait valoir leurs droits à la retraite pour invalidité.

Claude Rocton, après 15 ans au service de la commune dans le grade d'agent de salubrité qualifié, a pu faire valoir ses droits à la retraite le 1er novembre 2003,

Deux arrivées

David Caoudal, né le 25 juin 1976, demeurant 6, Résidence de Kervereguen, Fabrice Piété, né le 11 septembre 1980, domicilié 9, rue de l'Argoat à Loctudy ont été nommés le 1er janvier 2004 dans le grade d'agent d'entretien stagiaire.

COMMERCES

Nouveaux artisans

Gildas Jourdren et Jean Marc Briand viennent de créer leur entreprise «Armor Services». Ils proposent une gamme de prestations variées, comme le ramonage de conduits de cheminées, entretien des chaudières, l'entretien des jardins, nettoyage de locaux, dépannages électriques...

SERVICES

Internet haut débit

L'internet haut débit (ADSL) couvre désormais notre commune. Une plus grande rapidité des échanges, une connexion 24h/24, 7j/7 et la disponibilité de votre ligne téléphonique sont une partie des atouts principaux de ce service.

Bac Ile Tudy - Loctudy

Service assuré du 15 mars au 30 septembre et aux vacances de la Toussaint, Noël et février.

Le Noël des enfants des écoles

Un après-midi théâtral

es enfants des quatre écoles de la commune se sont retrouvés dans la salle socio-culturelle du L.A.C., le 16 décembre après-midi, pour assister au spectacle théâtral de Noël offert par la municipalité. Ils étaient plus de deux cent cinquante élèves à suivre, avec grand intérêt, la prestation de la troupe «Ar Vro Bagan» dans un spectacle intitulé «L'oiseau et le pêcheur».

Cette pièce, qui a pour but de sensibiliser les enfants à la pollution et au respect de l'environnement, se décline en quatre tableaux :

- La marée noire où le pêcheur solitaire rencontre un oiseau englué dans le mazout.

-La marée rouge ou l'oiseau est confronté à divers déchets venus du large.

-La marée verte avec les nombreuses pollutions venues de la terre.

-Et enfin la marée bleue quand l'oiseau, guéri, peut rejoindre les siens.

A l'issue du spectacle, fort apprécié de tous, les enfants ont savouré le traditionnel goûter de Noël.



VOS ÉLUS EN PERMANENCE (sur rendez-vous au 02 98 87 40 02)

Lundi	Christine Zamuner	Maire adjointe	Finances	De 10h à 12h
Mardi	Annick Balanec	Maire adjointe	Culture, Sports, Ecoles	De 10h à 12h
Mercredi	Joël Piété	Maire	Associations	
Jeudi	José Le Bec	Maire Adjoint	Port et Littoral	De 10h à 12h
Vendredi	M. A. Buannic	Maire Adjointe	Affaires sociales et Logement	De 10h à 12h
Samedi	H. de Penfentenyo	Maire Adjoint	Tourisme, Economie,	De 10h à 12h
	Loïc le Dreau	Maire Adjoint	Entreprises et Communication Travaux et Equipements	De 10h à 12h
	Jean Martel	Maire Adjoint	Cadre de vie (Urbanisme) et Information	De 10h à 12h



Le devenir de Loctudy, port de pêche...

e film présenté au LAC dernièrement sur les problèmes de la ressource et la rencontre au Guilvinec sur la gestion de la ressource dans le cadre de la journée mondiale des pêcheurs et des travailleurs de la mer, nous amènent à réfléchir sur le devenir de Loctudy, port de pêche.

Car, comment concilier le développement des activités des hommes et la sauvegarde des ressources

naturelles ?

Trois enjeux s'imposent naturellement :

-Préserver la qualité des milieux et des patrimoines.

-Optimiser le développement de toutes les activités.

-Organiser la cohabitation des activités.

De ces trois enjeux découlent depuis quelques années, des expressions comme pêche durable, pêche responsable, pêche raisonnable, utilisées un peu partout dans les instances internationales.

C'est un concept important qui peut prêter à confusion. Il faut bien voir qu'une activité quelle qu'elle soit, n'est pas responsable ou irresponsable, c'est l'homme, initiateur de ces activités, qui est responsable. La responsabilité relève des Etats, des associations ou des individus. Il ne faudrait donc pas que, derrière ces termes, on occulte les responsabilités des hommes dans la mise en œuvre et la conduite politique halieutique.

Nous entendons depuis plus de quarante ans que les ressources vivantes de la mer ne sont pas inépuisables. Elles sont très convoitées et vulnérables.

Le développement durable, inscrit dans le préambule de la constitution et dans une charte explicitant ses règles, privilégie trois principes.

a-Le principe de précaution : le développement durable est au service de tout homme

tout homme.
b-Le principe de participation :
le développement durable ne se décrète pas ; il est avant tout un appel à débat et à négociation, comme la gestion de la coquille Saint-Jacques (Saint-Brieuc, Concarneau).

c-Le principe d'anticipation : le développement durable n'est rien d'autre qu'une affaire à long terme en situation d'incertitude, un désir d'avenir partagé et équilibré.

La course à l'investissement dans les bateaux et les engins de plus en plus performants, la dégradation des ressources, la baisse de rentabilité des entreprises de pêche, la pénibilité et la dangerosité du métier de marin-pêcheur restent des problèmes que l'environnement économique, social et politique doit prendre en considération afin d'apporter des remèdes pour créer une pêche raisonnable.

Extraits de l'intervention de Yves Morvan, président du Comilé économique et social de Bretagne lors des assises pour la charte de l'environnement (littoral et mer) à Nantes. Extraits parus dans L'Avis régional n° 34, d'avril 2003.

Bugaled Breizh

Après la disparition en mer d'Alain Le Reun le 29 novembre 2003, la communauté maritime de Loctudy est une nouvelle fois endeuillée avec le naufrage du «Bugaled Breizh» dans des conditions qui restent à déterminer. Les cinq membres de l'équipage, dont le Loctudyste Eric Guillamet, ont disparu au cours de ce terrible accident. Tout doit être mis en œuvre pour en élucider les circonstances.

Jacques Chirac, Président de la République, a adressé au maire de Loctudy un message de soutien en direction des familles des victimes, les assurant du «...témoignage de la solidarité de la Nation dans cette terrible épreuve. Ce nouveau drame de la mer montre les dangers auxquels sont exposés les pêcheurs. Il justifie de la part des pouvoirs publics une attention particulière à cette profession qui connaît de nombreuses difficultés.

Compte tenu des derniers éléments constatés sur les causes probables de ce naufrage, je peux vous assurer que tous les moyens d'investigation nécéssaires sont mis en œuvre en vue d'établir les responsabilités à l'origine de ce dramatique accident.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments les meilleurs, et de ma solidarité dans cette si cruelle épreuve.»

Jacques Chirac

ACTIVITÉ DU PORT DE PÊCHE

Décembre	2003	2002
Nb de Chalutiers		
Hauturiers	38	46
Côtiers	25	32
Canots	26	27
Nb de Marées		
Hauturiers	76	81
Côtiers	328	333
Canots	163	154
Tonnage (+2,52%)	678 040	661 360
Valeur (-2,22%)	2 943 968	3 010 813
Prix moyen (-4,62%)	4,34	4,55

ASSOCIATIONS

Ils ont pris le relais... à la présidence

ASL Football: Alain Rolland

près plusieurs saisons à la tête de l'ASL, Philippe Le Pober (point ne serait d'ailleurs besoin de préciser le nom tellement il est lié à l'histoire du club ces dernières années) a souhaité passer le relais tout en restant fidèle, non seulement comme joueur, mais aussi comme membre du bureau de l'association de football loctudyste.

Sollicité pour prendre le relais à la présidence, Alain Rolland, passionné par le ballon rond, a consenti à prendre le flambeau. J'ai accepté, souligne le président, car je sais que le club est bien structuré. Dirigeants, joueurs et bénévoles forment un groupe soudé. Pour preuve, je ferai un seul constat : après une année 2002 difficile, avec deux rétrogradations, pas un seul joueur n'a quitté le club. C'est un signe qui ne trompe pas. A ce côté positif, conclut le président, on peut ajouter aussi la création d'une équipe de moins de 18 ans. Tout cela est porteur d'espoir. Certes la route est longue et les années se suivent sans pour autant se ressembler. Mais force est de constater qu'un souffle nouveau anime le club. L'équipe fanion est sur de bons rails pour retrouver sa place dans l'élite du district départemental de football. La réserve, malgré quelques faux pas à l'entame de la saison, pourrait bien elle aussi être de la promotion. Quant à l'équipe des moins de 18 ans - une vraie bande de copains - elle «dynamite» son championnat.

La Pétanque loctudyste : Yves Stéphan

ean-Yves Le Lay ne se représentant pas pour raison de santé, le poste de président de la pétanque s'est trouvé vacant. L'élection qui a suivi l'assemblée générale de novembre dernier a porté Yves Stéphan à la tête de la pétanque loctudyste. Non seulement pour être adhérent depuis plus de vingt ans, mais aussi pour avoir rempli plusieurs autres fonctions au sein du bureau, Yves connaît sur le bout des doigts la vie du club.

Du coup, point d'objectif utopique, mais une orientation pleine de bon sens. Je souhaite en premier lieu, dit-il, perpétuer une bonne ambiance dans le club, élément indispensable pour progresser tant au niveau de l'effectif que des résultats. Ceux-ci ont été bons en 2003 avec une place en milieu de tableau pour le classement secteur et de bonnes perforprincipalement chez les vétérans. Côté organisation, poursuit-il, nous avons bon espoir d'obtenir en 2004 l'organisation du championnat de secteur. Ce serait également une reconnaissance de la part du Comité départemental quant à la capacité à organiser ce type d'événement.

La Galoche loctudyste: Guy Cariou

I se souvient de l'époque de la fin des années 50, où tous les samedis soirs, le jeune garçon qu'il était alors observait, les yeux émerveillés, les innombrables parties de galoche à la cale entre les marins qui, chaque semaine, touchaient ce jour-là leur paie et

s'affrontaient dans des rencontres qui se prolongeaient à la lueur des lampions... meilleur Son souvenir de galocheur se situe d'ailleurs, en temps que joueur, seulement quelques années plus tard. Guy avait alors 14 ans, lorsque avec son partenaire Didier Le Cloarec

Guy Cariou Objectif: Poursuivre la promotion de la galoche chez les jeunes. d'un an son aîné, il se souvient d'avoir triomphé en demi-finale de la fameuse paire Jean-Marie Helias et Louis Coïc, quasi imbattable à l'époque avant de s'incliner en finale devant Pierre Vigouroux dit P.V. - associé à François Trebern... C'est dire si la galoche lui tient à cœur.

Sa volonté de nouveau président, en prenant le relais de Gaby Le Berre, est certes d'obtenir de bons résultats pour les trois équipes en championnat - Pourquoi pas un nouveau podium en 2004, dit-il mais aussi de poursuivre l'action de promotion de la galoche auprès des jeunes dans les cours d'école.

> **Alain Rolland** Objectif: Un souffle nouveau



TELETHON

Nouveau record, mais réflexion à mener

our la troisième année consécutive, un nouveau record de collecte Téléthon a été établi. Grâce à un nouvel élan de générosité, le comité des fêtes FAR, Fêtes, animations, rencontres, centralisateur de l'opération sur la commune, a enregistré, le 6 décembre 2003, un total de collecte de 2 494 euros contre 2 262 euros en 2002.

Mais si le record a pu être à nouveau battu, cela est principalement la résultante de trois actions : la tombola, l'apéritif-concert ainsi que la dégustation des crêpes et des kouigns. Nouveauté 2003, la tombola, initiée par les dentellières de l'atelier de picot de Denise Quideau, a connu un grand succès. Les lots, véritables œuvres d'art, ont permis de réunir près du tiers du montant total de la collecte. Autre réussite, déjà constatée l'an passé, l'apéritif-concert animé par le groupe Skeudou Kohz, toujours prêt à apporter gracieusement son concours dans l'animation locale. Ce rassemblement de fin de journée a non seulement créé un climat convivial entre les participants, mais a contribué également à faire progresser la collecte de façon significative. A ces deux événements, il convient d'ajouter les incontournables crêpières qui ont régalé le public tout au long de la journée.

Restent les autres animations, principalement sportives. On constate qu'elles retiennent l'adhésion de moins en moins de monde, les organisateurs étant bien souvent quasiment les seuls acteurs. Plusieurs raisons, dont peut-être la météo, en sont sans doute la cause. Quoiqu'il en soit, Michel Toque, le président du FAR, entend mener, avec les différentes parties prenantes de l'opération, une réflexion visant à mieux équilibrer l'action 2004. D'ores et déjà, toutes les idées

Les démonstrations du dojo ont constitué l'une des nombreuses participations des associations loctudystes au succès du Téléthon

TENNIS-CLUB

Des résultats conformes aux espérances

hierry Le Reun, président du Tennis club, est un président heureux. Après le succès obtenu par le tournoi d'été, le championnat 2003-2004 a débuté avec un effectif stable et avec un outil encore amélioré. En effet, les grillages des courts en plein air ont été remplacés. De surcroît, les résultats des différentes équipes, aussi bien féminines que masculines, sont conformes aux espérances, c'est-à-dire bons...

c'est-à-dire bons...
L'équipe féminine 2 se situe au milieu de tableau et l'équipe fanion joue les tous premiers rôles en pré-régionale. Elle pourrait même, avec une bonne poule retour, postuler pour l'accession en

régionale 2. Avec Suzie, Aurélie, Mathilde, Marine, Sophie et Ophélie, les minimes piaffent d'impatience de débuter leur championnat féminin dans lequel elles sont engagées pour leur première saison.

Chez les hommes, les trois équipes seniors sont bien calées en milieu de tableau, aucune ne briguant l'accession et toutes trois étant déjà à l'abri de toute relégation. La performance des cadets est également à souligner. Leur grande force se situe dans l'homogénéité du groupe. En effet, ils se côtoient depuis les rangs minimes.

En somme, une nouvelle saison de plaisir et une nouvelle saison sans souci pour tous les amoureux de la petite balle jaune.



Les minimes filles Sous la houlette de Jacques Guiziou et Georges Prevost, elles ont hâte de débuter leur championnat.

DOJO LOCTUDYSTE

Taekwondo et Aïkido Deux arts martiaux à découvrir

ul doute que les arts martjaux les plus connus sont le judo et le jujitsu. Pour la petite histoire, il faut savoir que l'ancêtre est le ju-jitsu. Fondé principalement sur les projections et les clefs, il était l'art de combat pratiqué par les guerriers japonais Samouraïs. Ce n'est qu'en 1882 qu'il fut codifié par le grand maître Jigoro Kano pour devenir le judo, art de souplesse.

A ces deux techniques japonaises enseignées depuis fort longtemps au Dojo loctu-

dyste par les deux «maîtres» locaux, Louis Guiziou et Yves Le Bohec, s'ajoutent désormais deux autres disciplines de self défense : Le Taekwondo et le Aïkido. D'origine coréenne, elles permettent aux pratiquants d'élargir leurs connaissances dans les arts martiaux. Les deux disciplines mettent principalement en avant une dimension dynamique sans négliger la concentration et le travail technique. Que ce soit au Dojo lors des entraînements hebdomadaires ou lors d'actions ponctuelles, comme récemment le Téléthon, Eric Le Cam initie toutes les personnes intéressées et pas uniquement les messieurs. En effet, Magali, Louise, Marine, Gaëlle, Elodie et Nadine sont également ses élèves.

Alors si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à pousser la porte du dojo au stade de Kergolven...



Les féminines sont très assidues aux entraînements des techniques coréennes de self-défense

sont les bienvenues.

Cercle nautique loctudyste (CNL)

60 joueurs à l'école de sport Parmi les nombreuses épreuves organisées chaque année par le CNL, on relève le Trophée des champions qui fétait cette année sa 3e édition avec le partenariat de Bernard Hénaff et du magasin

Champion à Loctudy.

Disputée en trois régates, cette compétition, après la Coupe des Perdrix en avril, puis l'Inter-Loc en août, a couronné Gérard Stéphan sur Biloustic, à l'issue de la dernière course An Teir, les Trois rivières, qui a connu un réel succès en pourants dernière page div cest invertible. novembre dernier avec dix-sept inscrits

au départ.

Place désormais à l'école de sport qui connaît un succès sans cesse grandíssant. Pour cette nouvelle saison, ils sont plus de soixante jeunes à évoluer, chaque mercredi et samedi sous la conduite de leurs moniteurs, sur différents types d'embarcations à savoir planche, optimist, laser, 4.20 et catamaran. Tous surfent avec la ferme volonté de suivre les traces de leurs deux glorieux aînés du club, Eric Péron et Vincent Riou.

Ils portent haut les couleurs du CNL! Eric Péron : dans le sillage des grands

skippers

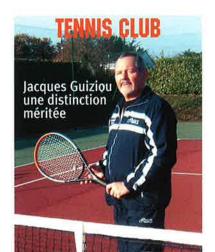
Il s'en est fallu d'un tout petit point pour que Eric Péron, le jeune skipper du Cercle nautique de Loctudy, ne soit le lauréat du Challenge espoir-Crédit agricole. Dans cette épreuve où l'heureux gagnant se voit confier la barre d'un Figaro pour deux saisons avec la garantie de participer, sans bourse délier, à toutes les épreuves du circuit, Eric a été à deux doigts de rejoindre ses prestigieux aînés que sont les Cammas, Josse

la 14ème et dernière régate. Echouer si près du but après un parcours qui le vit être retenu, sur référence, parmi les dixhuit sélectionnés sur les trente dossiers recus par la banque verte, puis faire partie des sept régatiers qualifiés pour la finale du 24 au 28 novembre dernier et enfin se classer 2e au final à un point du vainqueur, le méditerranéen Olivier Krauss du Cercle nautique de Hyères... Voilà qui pourrait être rageant pour le jeune skipper du CNL. Mais Eric, 22 ans, est sage et patient. Lui qui pratique la voile depuis ses 7 ans, il sait que la route est longue avant de tutoyer les sommets. Mais une chose est certaine : il est sur la bonne voie.

Vincent Riou: dans la cour des grands Pour Vincent, autre valeureux skipper du CNL, il s'en est également fallu de peu -2 heures 42 minutes et 57 secondes -pour qu'il n'accède à la première marche du podium dans la transat Le Défi de l'Atlantique disputée à la mi-décembre entre Salvador de Bahia (Brésil) et La Rochelle. Après avoir occupé la pôle-position au large du Cap Finistère, avec par PRP il a d' à l'arrige à la Postalle. son PRB, il a dữ, à l'arrivée à La Rochelle, se contenter de la deuxième marche du podium derrière Ecover du Britannique Mike Golding.

Ainsi, après avoir remporté en juillet dernier le tour des îles britanniques où il avait devancé respectivement Roland Jourdain (2e) et Mike Golding (3e) puis avoir bouclé, courant novembre à la 4e place, la Transat Jacques Vabre qui menait les concurrents du Havre vers Salvador de Bahia, Vincent Riou a définitivement fait son entrée dans la cour des grands. Sa récente performance lui ouvre toutes grandes les portes de la qualification pour le Vendée globe, course autour du monde en solitaire qui s'élancera des Sables d'Olonnes le 7 novembre 2004. Tous ses supporters seront alors sur le







En effet en 1960, sous les couleurs du CA bigouden, il décrochait à Lille le titre de champion de France des 60 mètres dans la catégorie des minimes. L'année suivante, chez les cadets, il devenait champion de Bretagne des 80 mètres et en même temps, en première année sur-classé, il intégrait l'équipe fanion de la Phalange loctudyste qui par une fusion avec l'USL allait devenir l'année suivante l'ASL actuelle, à laquelle il restait attaché jusqu'en 1971. Si le football occupait la plus grande part de ses loisirs, il n'abandonnait pas pour autant l'athlétisme, devenant champion de Bretagne junior du 100 mètres en 1964 et apportant sa poin-

te de vitesse au relais 4 x 100 du CAB. L'âge avançant, il s'éloignait petit à petit des pistes d'athlétisme pour se consacrer pleinement au football en rejoignant l'US pont-l'abbiste où il évolue comme titulai-re en DSR et DH durant dix saisons. C'est en 1981 que débute le troisième

acte de sa carrière sportive. Avec Joël Piété, Joël Andro et Jean Stéphan trois autres passionnés de la petite balle jaune, il donne naissance au tennis club de Glévian à Loctudy. Actuellement, ditil avec humour, je suis le dernier membre fondateur en activité. Joueur, manager, entraîneur, avec une âme de débutant, un réel bonheur et une constante philosophie du bénévolat, il met son expérience au service du club. Encore une fois, bravo Jacques pour cette décoration bien méritée.

Comité des fêtes

2e CHALLENGE BIGOUDEN DE CYCLO-CROSS

Un succès confirmé

Après le succès obtenu par la première édition, le Comite des fêtes FAR n'avait pas hésité à reconduire le challenge bigouden de cyclo-cross dans son programme d'animations 2003. Disputée par un temps superbe, l'épreuve a, une nouvelle fois, connu un indéniable succès populaire et sportif. Un public nombreux tout au long du nouveau circuit tracé dans la partie sud du LAC vers Pontual, des courses très animées ; tels ont été les deux ingrédients d'un succès total auquel il convient de ne pas oublier d'associer la présence des bénévoles du Comité des

Après les épreuves ouvertes aux prélicenciés des écoles de cyclisme, celle des AS a été le clou de ce grand rendezvous sportif d'automne. La victoire est revenue à Lionel Calvez, le sociétaire du VS Quimpérois et grand espoir de la discipline, qui a du coup renouvelé avec brio son succès de l'an passé en terre loctudyste.

GRAND PRIX CYCLISTE DE LARVOR

Retour gagnant

Après 20 ans de mise en sommeil, le Comité des fêtes FAR a renoué avec la tradition le 21 septembre dernier, en organisant le Grand prix cycliste de Larvor, à l'occasion du pardon de Tréguido.

Les trois courses au programme -Ecole de cyclisme, minimes et seniors ont connu un grand succès sportif et populaire, qui devrait encourager l'équipe du Président Michel Toque à reconduire l'épreuve en 2004.

> Glenn le Quéau (VS Quimper) remporte en solitaire l'épreuve des minimes



Loctudy, Destination

vacances...

L'Office de Tourisme vient d'éditer sa

brochure touristique de 2004, intitulée

«Loctudy, Destination vacances...».

Les responsables de l'Office ont sou-

haité une nouvelle édition plus com-

Une vingtaine de partenaires (com-

plète et de consultation plus aisée.

merçants, artisans et



Thomas Poupon (ES) Kerfeunteun, lauréats respectivement en seniors et juniors sont récompensés par les organisateurs

Yann le Quéau (VS Quimper), l'acrobate au passage de la planche





Réunis sur le podium, les lauréats des différentes catégories «Ecoles de cyclisme» sont félicités par Annick Balanec, adjointe aux sports

Amicale laique

OTSI

Vide-jardins une innovation payante

Dans le courant porteur des vide-greniers qui font actuellement florès dans les animations, les responsables de l'Amicale laïque ont eu l'ingénieuse idée d'organiser, fin novembre dernier, un vide-jardins.

Pour une première, ce fut une réussite. Plus de 1 500 personnes se sont succédé au LAC pour découvrir cette nouveauté où chaque visiteur pouvait acheter ou échanger graines, fleurs et plantes à volonté. Il pouvait également bénéficier conseils, trucs et astuces diverses pour la réalisation ou l'entretien de jardin. Il pouvait même déguster la confiture de tomate sur le stand de Jean Pierre Le Marc qui a su communiquer au public sa passion pour ce fruit qui tient une place importante dans les potagers.

LES MAIRES DE LOCTUDY

de 1790 à nos jours

Pierre BIGER

(1856-1926)

Pierre Biger ne fut que brièvement maire de la commune (1925-1926): il mérite toutefois de figurer dans cette rubrique, compte tenu de la place éminente qu'il a occupée sur l'échiquier politique et économique du Pays bigouden. Doté d'une forte personnalité et ouvert sur le progrès, il fut conseiller de l'arrondissement de Quimper, Conseiller général de Pont-l'Abbé, tout en exerçant la profession de négociant en pommes de terre, activité qui avait un impact considérable sur l'agriculture locale et sur le port de Loctudy.

L'HOMME

Il était né à Kerléo dans une ferme exploitée par ses parents ; son père Corentin fut Conseiller municipal de 1870 à 1895. Après une scolarité primaire effectuée dans la vieille école du Bourg où venaient alors les garçons de Larvor, il fut élève au Likès à Quimper, école professionnelle agricole créée en 1838 par les frères des écoles chrétiennes. Cette institution était fréquentée par les fils de familles paysannes aisées. Il y obtint un prix d'honneur assorti d'une charrue.

La lecture de ses écrits témoigne d'une solide instruction assez rare à l'époque en Bretagne. Il exerça son négoce dans des magasins situés rue de la Grandière, à une période où le port de commerce connaissait une grande activité. Il habitait la maison appelée Ti Tad Koz, rue Sébastien Guiziou.

A la différence du maire précédent,

Marcel Derrien, il possédait parfaitement la langue bretonne, ce qui facilitait les contacts avec ses concitoyens. Bien que devenu bourgeois, il est toujours resté fidèle au costume bigouden traditionnel. Au plan politique, il affichait des idées républicaines et appartenait au parti radical, ce qui le classait parmi les rouges (ru) dans une commune plutôt blanche (gwenn). Le jour de ses obsèques, le 27 août 1926, son ami Georges Le Bail, député de la circonscription, rappelait avec une certaine emphase son attachement à la laïcité et au progrès social. Il tenait, disait-il, d'une main ferme le flambeau des idées de justice et de liberté. Le préfet le définissait comme un républicain sans sectarisme, administrateur habile et dévoué (extrait du journal Le Citoyen du 2 septembre 1926). Son esprit de tolérance était reconnu par ses adversaires politiques qui voyaient en lui un homme de consensus, un républicain modéré. Ainsi le Progrès, journal diocésain fortement marqué à droite, écrivait le 6 mai 1922 : la personnalité de Monsieur Biger était à ce point sympathique, ses idées étaient à ce point modé-rées que les libéraux et les démocrates ne lui opposèrent pas de candidats aux élec-tions cantonales de 1919.

Une telle appréciation permet de comprendre ses succès politiques locaux à une période où les tensions étaient grandes entre les deux clans.

SA VIE PUBLIQUE

Son implication dans les affaires locales a commencé en 1890 quand il a été nommé membre de la commission de répartition des impôts.

En 1904, menant une liste républicaine ministérielle, il fut battu par Louis Toulemont, tête de la liste républicaine libérale (230 voix contre 350). Par contre, en 1908, avec

ontre, en 1908, avec plusieurs colistiers, il est rentré au Conseil municipal et lors de l'élection du maire en 1911, il a obtenu huit voix face à Marcel Derrien qui en eut douze.

LE CONSEILLER D'ARRONSISSEMENT

En 1907, sous l'étiquette radicale, il succéda à Félix Moysan, également négociant, comme conseiller de l'arrondissement de Quimper. Dans cette instance qui n'avait qu'une compétence consultative, Pierre Biger intervint fréquemment pour défendre les dossiers du Pays bigouden. C'est ainsi qu'il milita pour que :

- soient financés les travaux d'extension du port de Loctudy - opération qui fut

- soit prolongée jusqu'à la Cale la ligne de chemin de fer Audierne - Pont-l'Abbé appelée le Tren Karotes - projet qui n'aboutit pas.

- soit élargie la route de Plobannalec au lieudit de Kerforn, car la rencontre des charrettes venant livrer des pommes de terre et les «nombreuses» autos se dirigeant vers Penmarc'h posaient de sérieux problèmes, (texte du vœu voté en 1909). De 1914 à 1920, il exerça la présidence de cette instance qui souffrait d'une tutelle étroite du sous-préfet et qui fut supprimée en 1940. A noter qu'aujourd'hui elle resurgit en quelque sorte dans la nouvelle structure du Pays de Cornouaille.

LE CONSEILLER GENERAL

Dans la collectivité départementale du Finistère, dirigée par une majorité de gauche, il fit son entrée en 1919 comme représentant l'ancien canton de Pont-l'Abbé, qui englobait alors l'actuel canton du Guilvinec. Ses interventions ont porté sur tous les dossiers intéressant sa circonscription (ports, routes, écoles).

C'est volontairement qu'il n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat en 1920, voulant laisser la place à un plus jeune, en l'occurrence le Docteur Le Coz de Pont-l'Abbé.

L'ELU MUNICIPAL, LE MAIRE

Sa percée à Loctudy, commune ancrée à droite depuis 1802, s'annonça en 1919 quand, aux élections municipales, il recueillit 465 voix, alors que son compétiteur, Marcel Derrien, n'en obtenait que 398. Ce dernier fut cependant réélu maire à l'unanimité par les conseillers ; c'était durant la période d'entente nationale qui a suivi la fin de la grande guerre. Mais dès 1924, avec l'arrivée au pouvoir du Cartel des gauches, vainqueur des élections législatives, la tension entre les

«Encore un parmi les meilleurs qui disparait!» pronoça le député Le Bail lors des obsèques de Pierre Biger



Le défilé des pompiers de Loctudy vers 1925

deux factions politiques reprit en raison de la politique anticléricale remise en œuvre par le gouvernement.

Bien que retiré de la vie politique, Pierre Biger, cédant à la pression de ses amis, forma en 1925 une liste de gauche qui, à la surprise générale et à la grande joie de Georges Le Bail (son journal le Citoyen titra : Bravo Loctudy) emporta les élections.

C'est ainsi qu'il devint maire avec comme premier adjoint Jean Jourdren qui assura son intérim pendant sa maladie et comme second adjoint Pierre-Jean Daniel. Durant ce mandat (de mai 1925 à juillet 1926) les affaires traitées concernèrent

- l'urbanisme : exigence d'un alignement pour toute construction donnant sur la voie publique afin de veiller à l'embellissement de l'agglomération,

- la réalisation de chemins à Kerfriant, Tréguido et Kerafédé,

- l'attribution d'une concession pour 75 ans à la compagnie d'électrification Lebon,

- l'attribution d'une indemnité de sortie de 20 francs par homme aux sapeurs pompiers en cas de sinistre,

- la vente de la ferme de Kerguen, propriété du Bureau de bienfaisance ; le produit de la vente devait être consacré à la construction d'une nouvelle mairie, ce qui n'interviendra qu'en 1964,

- l'institution de taxes sur les chiens, et d'un «droit du pauvre» dû par les tenanciers de salles de danses à l'occasion des bals.

Mais sa grande œuvre fut l'adhésion de la commune au Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) du canton de Pont-l'Abbé et de Ploneour-Lanvern. Le projet de cette structure intercommunale fut lancé en 1923 par Charles Le Bastard, maire de Pont-l'Abbé, à partir de l'idée suivante : la création d'un syndicat de communes s'imposait pour la réalisation d'œuvres d'intérêt général que les communes du canton, considérées séparément, sont trop pauvres et trop faibles pour réaliser. Bien que l'objectif fut essentiellement la desserte en électricité et en eau du Pays bigouden, les statuts d'origine, qui ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral du 8 juin 1923, étaient ambi-

Ils englobaient aussi bien le tourisme, les lignes de chemin de fer, les ports, les ponts, les routes, le domaine social (hospices communaux, assistance médicale gratuite, hygiène), l'enseignement, la sécurité, l'aide technique aux communes.

Mais il ne s'agissait que d'une coopération technique car l'indépendance des communes, reconnues comme collectivités de base, n'était pas mise en cause. Les statuts étaient clairs sur ce point : l'association des communes permet aux municipalités respectives de sauvegarder sûrement l'intérêt particulier de chaque commune tout en facilitant la tâche de leurs administrateurs, pouvait-on lire.

Les premiers chantiers furent constitués par l'électrification (reprise en compte de concessions déjà accordées par les communes) et par la création d'un réseau d'eau potable. Les débuts furent quelquefois difficiles car certaines communes rechignaient à abandonner leurs responsabilités en matière d'électrification.

Les compétences du SIVOM ont été transférées, en 2000 après le retrait de Plonéour-Lanvern, à la Communauté de communes du Pays bigouden sud. Ce fut une bonne mesure de rationalisation des structures locales, mais il n'en reste pas moins que ce SIVOM, un des premiers créés en France, a réalisé une œuvre importante en matière de modernisation des équipements et a contribué en développant la coopération entre les maires, à dégager un intérêt collectif dans le Pays bigouden sud.

La foule, composée de nombreux Loctudystes et de toutes les personnalités de la région, qui se pressait au cimetière de Loctudy le jour de ses obsèques, témoignait de l'estime dont jouissait Pierre Biger. Le gouvernement l'avait d'ailleurs distingué en le nommant Officier du Mérite agricole. En lui nous perdons non seulement un maire respecté, mais aussi un vrai père que pleure aujourd'hui la commune de Loctudy: ces phrases prononcées par son premier adjoint constituèrent à elles seules un véritable hommage.

Sources

Ouvrages historiques sur la France et la Bretagne,
 Presse de l'époque - Le Citoyen et Le Progrès,
 Serge Duigou - Loctudy... et autres opuscules,
 Laurent Paubert - La vie politique en Pays bigouden entre
 les deux guerres, éditions Hanterion,
 Témoignages oraux de Hervé Le Berre et Yvon Tareau,
 Registre des délibérations
 du conseil municipal de Loctudy,
 du SIVOM du canton de Pont-l'Abbé
 et de Ploneour-Lanvern,
 Remerciements à Madame Denic, petite-fille de Pierre Biger
 et à Madame Feat, Directrice générale des Services de la

Communauté de communes du Pays bigouden sud (CCPBS).



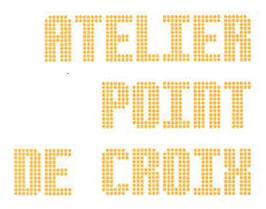
Les 25 membres de l'Atelier de Point de Croix de Loctudy ont organisé une exposition pour présenter leur collection automne/hiver, à la Salle Polyvalente, courant janvier.

n pouvait y admirer tableaux, coussins, tabliers, torchons, nappes dans un décor au charme désuet où régnait encore la magie de Noël.

Le fauteuil, au coin de la cheminée, tendait ses bras pour qu'on y reste broder un peu, beaucoup, passionnément... pendant qu'une odeur de gâteau au chocolat filtrait du coin cuisine. Le côté automne se dévoilait dans un fatras de feuilles, légumes, outils de jardin anciens tandis que dans le coin école, on découvrait un astucieux tableau brodé permettant aux élèves de composer la date du jour. Mais peut-être préféraient-ils se chauffer près du charmant poêle, nourri aux boulets de charbon, trônant près de la table d'écolier.

L'ouvrage commun de l'Atelier, reprenant le nuancier complet des fils DMC, était là aussi ainsi que l'exercice sur le mot «hiver» et les superbes courriers brodés que les crucifilistes avaient échangés à l'occasion de Noël.

Les unes et les autres ont eu grand plaisir à mettre en place cette exposition, espèrent que les visiteurs ont été ravis et repartent sur le projet 2004 : «Au Cœur de l'Edredon», enveloppe d'édredon composée de 25 cœurs brodés. Affaire à suivre!...



Coups de Chapeau

Marie Rouzeau-Monfort de Ti Glaz présidente de la section Histoire de l'Institut Culturel de Bretagne a organisé un colloque très remarqué sur le thème «La plage, la mer, le soleil et la révolution verte au Pays blanc (presqu'ile de Guérande).

Patrick Chever a été distingué par le journal «Le Télégramme» parmi «ces droles de Bigoudens-là» qui sont à la fois très attachés à leur pays et en même temps ouverts sur le monde. Patrick réalise des maquettes de bâteaux anciens et rédige ses mémoires d'homme de la mer.

Claudine Lucas, au cours d'une cérémonie conviviale à l'école de Larvor a reçu de madame Morin, inspectrice, les palmes académiques en présence du maire, des élus, enseignants et de nombreux amis. Cette distinction récompense les services rendus durant sa carrière et particulièrement en tant que directrice de l'école de Larvor.

POINT DE VUE

Les conseillers municipaux de gauche vous présentent ainsi qu'à vos proches leurs meilleurs vœux, Bonne et heureuse année 2004.

Les élus de Gauche : Bernard DALIS, Mimi CARIOU, Michel PELTIER, Jeannine PHILIPPE, Claude COLINEAUX



Demandez le programme...

Après un dernier trimestre 2003 très actif dominé par :

-le marché de l'art et de l'artisanat qui a accueilli plus de 1 500 visiteurs,

-le spectacle de Noël offert aux enfants des écoles de la commune,

-les séances de Connaissance du monde avec pour destination successivement l'Allemagne, le Sri-Lanka-Maldives et l'Ecosse.

-le spectacle EDF, alias Ewen, Delahaye, Favennec, un trio qui, par sa musique, ses chants et ses contes a enthousiasmé un nombreux public.

Le programme du premier trimestre de la nouvelle année 2004 est tout aussi alléchant et aussi varié! Théâtre, idées de voyage, musiques variées, contes féeriques et poétiques, animations dansantes, vide-greniers, portes ouvertes sur les ateliers, solidarité avec le don du sang...

Lundi 16 février

Le matin, Don du sang

Samedi 28 février à 17h00

Connaissance du monde : l'Indonésie

Samedi 6 mars à 20h45

Ensemble Ars'Ys: concert musical

Samedi 20 mars à 17h00

Connaissance du monde : la Scandinavie

Samedi 17 avril à 17h00

Connaissance du monde : la Pologne

Samedi 24 avril à 20h45

Sophie Houen:

Contes féeriques et poétiques

Samedi 15 mai à 21h00

Rock de rue : Soirée dansante animée par Eric Lecardonnel

Jeudi 20 mai De 9h00 à 19h00

Vide-greniers

Samedi 5 juin, en soirée,

Fest noz

Dimanche 13 juin De 10h00 à 19h00

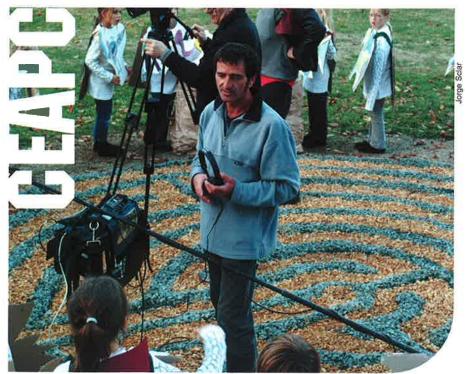
Journée Portes ouvertes des ateliers de création du LAC

Courant juin

Théâtre par l'atelier du LAC dans une interprétation de Feydeau, «Le Chat en poche», pièce qui recommande la savoureuse vérité de ne jamais faire de projet sans que tout ne soit bien ficelé et que l'on ait tous les éléments... en poche

Ovation pour la troupe théâtrale du LAC après la représentation d'une pièce de Courteline





Centre d'Eveil aux Arts Plastiques

Actualités

Octobre 2003: «Silence, on tourne...» L'équipe de «Productions La Forêt» au complet vient réaliser au Domaine de la Forêt (n'y voyez qu'une coïncidence!) un film avec le concours de l'école René Rogues de Vannes pour la conception d'un cédérom interactif. Ce dernier relate une histoire policière qui se déroule au cours d'un séjour artistique avec pour toile de fond un projet pédagogique qui s'inspire très largement de la trame des tapisseries de Bayeux.

Ce cédérom sera diffusé et commercialisé fin 2004. Il s'adresse à un public d'enfants de 7-8 ans.

Au cours des nombreuses prises de vues, les élèves de l'école René Rogue ont pu rencontrer une équipe de cinéastes, réalisateurs et producteurs ainsi qu'une équipe de comédiens du théâtre du Miroir de Quimper.

Octobre 2003:

«Portes ouvertes des ateliers d'artistes» organisée par le Conseil Général. Les animateurs du CEAPC ont pu montrer de nouvelles œuvres, comme les six personnages sculptés par François Goujon, installés dans le parc ; des aquarelles sur le patrimoine breton ainsi que des illustrations pour un livre de cuisine présentées par Béatrice Giffo ;

Pascale Abiven, proposait des travaux d'encre, brou de noix et de papier ; Aurélie Garrabe surprenait le spectateur à travers une installation vidéo où images et sons s'écoulent et s'interpellent sans cesse ; Jos Graignic, inspiré par la nature, proposait une sculpture qu'il nomme «moléculaire» ! ; Laetitia May Le Guelaff, se met en scène dans une vidéo à travers un personnage d'oiseau géant...

Mai 2004

Un week end pour «envahir» le Domaine : exposition «Résonance»

D'une part, par les artistes qui ont choisi au préalable l'emplacement d'un espace dans lequel leur création va «prendre sens».

D'autre part, par les visiteurs, qui le temps d'une journée, vont s'approprier le lieu en famille pour regarder les œuvres exposées, échanger avec les artistes présents sur le centre, et participer à une animation comme l'année passée qui était en l'occurrence la visite de Loctudy et la découverte de l'histoire du Domaine relatée par Serge Duigou.

Au cours de l'année, des stages pour adultes sont organisés pendant les petites vacances scolaires, et le mercredi après midi continue à accueillir les enfants de Loctudy et des environs.

BIBLIOTHEQUE

Le voyage de la goutte d'eau

es élèves des écoles de Loctudy ont paricipé à la bibliothèque municipale à une exposition intitulée : «Petit poisson deviendra grand.»

Morgane Nédélec et José Goyen ont mis l'accent sur cet élément vital qu'est le plancton dans la chaîne halieutique.

Les élèves ont ainsi pu découvrir le rôle de ces écosystèmes à travers l'exemple du Ster de Lesconil et de la rivière de Pont-l'Abbé.



Un microscope relié à une caméra vermet de visionner une goutte d'eau



BIBLIOTHEOUE

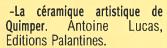
Quelques beaux livres

-Les Compagnies des Indes,
 P.Haudrière - G. Le Bouëdec
 Editions Ouest-France

Ce livre sur les Compagnies des Indes constitue une pre-

in Indea

mière par son texte original et sa très riche iconographie avec le souci de faire comprendre l'organisation et le fonctionnement des compagnies qui avaient le monopole du commerce de l'Océan indien.



La céramique de Quimper a assuré sa notoriété internationale avec une faïence largement inspirée de la culture bretonne populaire. Cet ouvrage présente un choix de céramiques artistiques plus innovantes et moins connues du grand public.

-Fascinants peuples du monde, Mirella Ferrera. Sélection du Reader's Digest.

Témoignage d'un monde qui

disparaît, cet ouvrage est un document ethnographique sans pareil (près de 1 000 photos) qui donne à réfléchir sur la nature humaine dans ce qu'elle a de singulier et d'universel.

-Everest, George Craig. Editions Airelles

Ce livre retrace l'histoire

d'une fascination, celle du monde envers cette montagne mythique, depuis sa découverte au XIXe siècle jusqu'aux triomphes et drames récents, en passant par les premières expéditions.

Ces livres sont disponibles à la bibliothèque.



'année 2003 a marqué une étape importante dans l'histoire du manoir de Kérazan. Ce fleuron du patrimoine breton, qui restitue le cadre de vie préservé d'une grande famille d'il y a cent ans, a pour la première fois accueilli plus de 15 000 visiteurs payants.

Ce résultat est la conséquence d'une programmation riche et variée, apte à séduire tous les publics : collections permanentes, visite de la cuisine, des chambres, de la salle à manger, du billard, des salons, parc, ferme, expositions temporaires, crêperies, concerts, conférences.

En 2004, le manoir de Kérazan maintient son exposition sur le regard des peintres et des écrivains sur la Cornouaille au 19è siècle. En plus, en jouant sur les multiples espaces disponibles, il propose :

-une grande exposition sur la Bretagne des pardons d'avril à septembre (panneaux explicatifs, costumes bretons, vêtements sacerdotaux, riches illustrations: photos, cartes postales, lithographies, tableaux, films)

-une grande exposition sur le costume breton, à base de mannequins, d'avril à juin

-une exposition de peintures du 6 au 20 avril

-le troisième salon de la gravure de Kérazan du 24 avril au 23 mai

-une exposition de céramiques du 29 mai au 29 juin

-des expositions de peintres locaux de juillet à septembre

A cette programmation, il faut encore ajouter les événements ponctuels : animations autour du thème du costume breton, concerts, conférences, fête du miel et de l'abeille le 15 août.

Après une très bonne année 2003, souhaitons que 2004 voit le manoir confirmer son statut de pôle majeur du tourisme bigouden et que les touristes affluent toujours plus nombreux à Loctudy.





LOCTUDY PRATIQUE

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

lundi, mercredi, vendredi Loctudy

(matin)

Larvor lundi après-midi, mercredi et

vendredi matin sauf jours fériés.

-Sacs jaunes :

mercredi après-midi sur toute

la commune

-Encombrants : -Déchets verts : 1er mercredi du mois

3e mercredi du mois

CONTENEURS SPECIALISES

En centre ville et divers quartiers, pour bouteilles plastiques, verres, journaux et «sacs jaunes» destinés à des matières spécifiques recyclables (liste sur le conteneur).

DECHETTERIES

Municipale, à Kéruno seulement les déchets de jardin, lundi, mercredi et samedi

Dépôt de tous autres matériaux selon horaires variables:

Combrit 02 98 51 31 42 02 98 82 26 76 Plobannalec Plomeur 02 98 82 10 33

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE PLOBANNALEC

Lundi	08	h	30	à	12	h	00	14	h	00	à	18	h	00
Mardi								14	h	00	à	18	h	00
Mercredi	08	h	30	à	12	h	00	14	h	00	à	18	h	00
Jeudi	80	h	30	à	12	h	00	14	h	00	à	18	h	00
Vendredi								14	h	00	à	18	h	00
Samedi	09	h	00	à	12	h	00	14	h	00	à	18	h	00
Dim.								10	h	00	à	12	h	00

MARCHÉS

Loctudy

mardi matin (devant la mairie)

Pont-l'Abbé

jeudi

OFFICES RELIGIEUX

En semaine, messe de 9h à la paroisse Pas de messe en cas d'obsègues dans la journée samedi: 18h30, dimanche: 10h30 Chaque dernier vendredi du mois, messe célébrée à la maison de retraite à 17h (au lieu de 9h le matin, à l'église).

NAISSANCES:

21.10.2003	Hugo LE CALVEZ
23.10.2003	Martin RIOU
27.10.2003	Marine LE BERRE
02.11.2003	Sarah POCHIC
03.11.2003	Raphaël LENOIR
11.11.2003	Robin JAOUEN
06.12.2003	Evan LE LAY
12.12.2003	Chloé MORVAN
28.12.2003	Océane HENAFF

MARIAGES:

06.12.2003

François CECCALDI et Lucile BRIANT de LAUBRIERE

DECES:

21.10.2003	Jean PERENNOU veuf RUER - 78 ans
25.10.2003	Marguerite LE COZ veuve LE ROUX -92 ans
01.11.2003	Roger BELAZ veuf COTTIN - 79 ans
03.11.2003	Jean DESMANTS veuf LE BAS - 85 ans
12.11.2003	Eulalie LOSQUIN veuve LE GUINER - 98 ans
18.11.2003	Angèle AUTRET - 91 ans
18.11.2003	Eugène DANIEL époux CARIOU - 77 ans
28.11.2003	René DUTAUT époux CASTRIC - 81 ans
29.11.2003	Alain LE REUN époux GUILLAMET - 39 ans
01.12.2003	Isidore LE DREAU époux CARIOU - 83 ans
24.12.2003	Yvon SIGNOR époux BUANIC - 65 ans
25.12.2003	Emilienne LE DREN veuve FIRMIN - 80 ans



